

Octobre 2024

Session plénière des 9, 10 et 11 octobre

Orientations budgétaires avancées, mobilités, aide exceptionnelle à Diwan

Alors que Loïg Chesnais-Girard entre dans la 2nde partie de son mandat à la tête de la Région, il présidera les 9, 10 et 11 octobre prochains une session largement consacrée aux orientations budgétaires, le vote du budget 2025 ayant été avancé, cette année, à la mi-décembre. Après avoir défini ses grandes stratégies et feuilles de route pluri-annuelles, la collectivité s'engage, pour les 3 ans à venir, dans une dynamique d'actions concrètes, visant à améliorer le quotidien des Bretonnes et Bretons. L'exercice est d'autant plus complexe qu'il prend place dans un contexte national, institutionnel et financier, que la France n'a encore jamais connu. En cette période incertaine, la Région, garante de stabilité, entend plus que jamais assumer ses responsabilités, au premier rang desquelles les services publics de proximité, dont les mobilités.

Orientations budgétaires 2025 : maintenir l'investissement

Dans un pays aussi centralisé que la France, la situation financière des Régions se dégrade chaque année davantage, leurs ressources étant de plus en plus inadaptées aux défis qu'elles doivent relever, en particulier sur le champ des mobilités. **Premier donneur d'ordre public** sur son territoire, la Région Bretagne a pourtant le devoir de **maintenir un niveau élevé d'investissement** pour préparer l'avenir, **accompagner le développement économique et accélérer les transitions écologiques**.

Transport multimodal : le projet Bretagne Mobilités finalisé

La Région s'organise pour répondre aux attentes des usagers et peser davantage au niveau national en matière de mobilités. Le futur **syndicat mixte** permettra à l'ensemble des collectivités d'unir leurs forces afin de développer, toujours et encore, **l'offre plurimodale** de transports en commun (train, car, bateau) et les services qui y sont associés, comme la **carte KorriGo**.

Rapport « égalité des droits entre femmes et hommes »

Cela fait **20 ans** que la Région s'est engagée en faveur de l'égalité femmes-hommes, dans ses différentes compétences. Conformément à la loi, elle publie un **rapport annuel** qui dresse un bilan des actions et progrès réalisés. Des inégalités persistent, par exemple dans les **formations aux métiers de la mer** qu'elle finance (**20% de femmes** seulement). Idem dans les mondes agricole et sportif où le nombre d'exploitantes et de licenciées est respectivement de 27% et 38%. Le document fixe aussi des perspectives, notamment celle de mettre le **violentomètre à disposition de tous les partenaires de la Région**. À plus long terme, il s'agit d'élaborer un plan d'actions intégrant davantage de domaines d'intervention comme les ports, les canaux, le tourisme...

Une aide exceptionnelle de 200 000 € pour Diwan

Face aux difficultés financières rencontrées par Diwan, la Région se mobilise en faveur de l'association et de son **réseau d'écoles immersives en breton, gratuites et laïques**. L'occasion pour le Président de rappeler son soutien aux langues régionales et de demander au nouveau Gouvernement le respect et l'application de la **convention spécifique sur les langues de Bretagne, signée avec l'État en 2022**.

Quartiers 2030 : venir en aide aux quartiers urbains fragiles

Au côté de l'État et des collectivités locales, la Région s'engage dans une nouvelle génération de contrats de ville, au bénéfice de **31 quartiers** où vivent **90 000 habitants**, principalement des familles nombreuses ou monoparentales, avec un faible niveau de revenu. L'enjeu reste le même depuis le lancement de cette politique publique en 2015 : améliorer les conditions de vie et d'habitat de cette population jeune, via **24 actions** menées dans les domaines de la formation, du logement ou encore de la culture et des mobilités. **D'ici à 2030**, un budget de **24 M€** sera consacré à ce programme dans le cadre du contrat de plan Etat-Région.

Rénovation énergétique massive du bâti universitaire : une expérimentation unique en France

Ce projet associe l'État, la Région, les collectivités concernées et les 4 universités bretonnes pour un montant global de travaux de **71 M€ d'ici à 2029** -dont **16,2 M€** financés par la Région. Le principe, innovant, consiste à mutualiser et à massifier études et chantiers afin d'accélérer les opérations, urgentes, de rénovation thermique, sur des **bâtiments d'enseignement datant des années 1960-70**.

Orientations budgétaires 2025

Maintenir l'investissement et les services publics de proximité

Dans un pays aussi centralisé que la France, la situation financière des Régions se dégrade chaque année davantage, leurs ressources étant de plus en plus inadaptées aux nombreux défis qu'elles doivent relever, en particulier sur le champ des mobilités du quotidien. Premier donneur d'ordre public sur son territoire, la Bretagne a le devoir, selon son Président, de maintenir un niveau élevé d'investissement pour préparer l'avenir, accompagner le développement des entreprises et accélérer les transitions écologiques.

À l'heure du débat sur les orientations budgétaires 2025, le **contexte inédit** que la France connaît actuellement rend la tâche encore plus difficile que précédemment : les Régions sont contraintes de **préparer leur budget sans savoir quel sera celui de la Nation** et quels efforts seront demandés aux collectivités et à leurs administrés.

Face à ces incertitudes, **la Région Bretagne alerte et s'interroge, en particulier sur le financement des mobilités du quotidien** (train, car et bateau) dans lesquelles la Région a massivement investi ces dernières années. Sans nouvelles ressources de la part de l'État, elle ne pourra pas, comme elle le souhaite, continuer d'améliorer ce service public de proximité tant attendu des Bretonnes et Bretons.

Bien que la situation financière des Régions soit de plus en plus préoccupante, la Bretagne entend **maintenir le cap, assumer ses responsabilités et poursuivre ses investissements**.

Localement, la collectivité agit pour un **aménagement sobre et durable d'un territoire** où la cohésion sociale et la solidarité doivent être préservées face aux tensions multiples qui traversent la société.

Au service des Bretons pour un mandat de 7 ans, Loïg Chesnais-Girard et son exécutif souhaitent incarner une **stabilité institutionnelle** en offrant aux citoyens le maximum de lisibilité et de clarté quant aux objectifs poursuivis. La **méthode bretonne, conciliant vision stratégique et actions concrètes** sur le terrain, va perdurer en 2025, via les moyens financiers disponibles, utilisés à bons escient et de manière optimale.

”À la Région, nos efforts se concentrent sur l'amélioration du quotidien des Bretonnes et des Bretons. Mais pour nous permettre de contribuer à ce « pouvoir de vivre », il faut que l'État nous donne le « pouvoir de faire ».”

Loïg Chesnais-Girard

Pour une Bretagne souveraine, sobre et solidaire

Cheffe de file en matière de développement **économique**, la Région se place au côté des entreprises pour les aider à innover, à gagner en compétitivité et en souveraineté, à former et à faire monter en compétences leurs équipes.

Quand d'autres hésitent ou prennent du retard en matière de transitions, c'est maintenant, pour la Région, qu'il faut **accroître l'effort environnemental** pour répondre aux défis du climat, de la décarbonation, de la protection des ressources et de la biodiversité.

Rappel sur les « OB »

Étape préliminaire au **vote du budget en décembre prochain**, le débat sur les orientations budgétaires aborde les orientations politiques et stratégiques de l'année à venir sans entrer dans le détail de la programmation financière.

Les échanges ne sont pas suivis d'un vote. Ils permettent à la majorité de rappeler les lignes de force du projet de mandature et de construire politiquement le budget 2025, malgré un contexte général, de plus en plus instable.

Pour une offre de mobilités de proximité toujours plus renforcée

La Région valide le projet de création du syndicat mixte *Bretagne Mobilités*

Afin de répondre aux besoins quotidiens des usagers ainsi qu'à la nécessité de décarboner les mobilités et d'aider celles et ceux qui le peuvent à abandonner leur 2^e voiture, la Région investit massivement dans les transports. La Région s'organise ainsi avec les intercommunalités bretonnes en vue de mettre en place, en 2025, *Bretagne Mobilités* syndicat mixte permettant aux collectivités d'unir leurs forces afin de développer, toujours et encore, l'offre plurimodale de transports en commun (trains, cars, bateaux, mobilités douces...) et les services qui y sont associés, comme la carte *KorriGo*.

Responsable de l'organisation des transports interurbains, scolaires et de la desserte maritime des îles depuis 2017, la Région accompagne tous les jours, dans leurs déplacements, des milliers d'usagers, via le réseau *BreizhGo* (**plus de 70 millions de voyages/an**). Capitale pour l'avenir de la Bretagne, cette compétence constitue une priorité de la Région, qui y consacre près **du quart de son budget (420 M€ en 2024)**. Une contribution qui ne cesse de croître à mesure qu'augmentent les besoins en mobilités.

Avec la grande vitesse, relever le défi de la proximité

Tout comme elle est mobilisée sur le défi de la grande vitesse, la Région s'investit pleinement dans le développement de l'offre de transport de proximité que ce soit en train, car, vélo ou bateau, avec la volonté, commune à l'ensemble des collectivités, de toujours **faire mieux et davantage au service des Bretonnes et les Bretons**. Pour ce faire, il convient de dépasser les frontières administratives liées aux compétences et d'offrir cadencement et fiabilité des modes de transport à l'échelle de bassins de vie. Il est donc nécessaire de mutualiser les forces sans diluer les compétences respectives, de peser sur la maîtrise de la donnée pour développer des outils numériques modernes facilitant les déplacements. C'est la raison d'être du futur syndicat mixte des transports *Bretagne Mobilités*.

Proposer toujours plus de transports collectifs

Syndicat mixte ouvert de type loi SRU, *Bretagne Mobilités* sera un outil commun permettant de mettre en place davantage de transports collectifs publics et, à terme, une seule carte de transports, la carte *KorriGo*.

À l'issue d'une concertation de plusieurs mois, menée entre février et juillet, les collectivités bretonnes se sont accordées pour porter cette nouvelle ambition collective. Cette approche inédite a permis de dessiner une carte des bassins de mobilité en Bretagne.

Ce document, comme les statuts et règlements intérieurs de *Bretagne Mobilités*, est soumis au vote des élus lors cette session, avant de l'être auprès des assemblées délibérantes des intercommunalités avant la fin de l'année, en vue d'une création effective au début de l'année 2025 (voir carte en dernière page).

Porter le projet de SERM à l'échelle régionale

Partageant une ambition forte pour la construction et la mise en œuvre d'un système régional de mobilités, les collectivités de Bretagne ont ainsi décidé de se saisir de l'appel à projet national pour la construction d'un Service Express Région Métropolitain, en proposant un modèle original, propre à la Bretagne.

En faisant ce choix d'un SERM régional, « à la Bretonne », elles dessinent un système cohérent, le plus à même de renforcer le développement des mobilités en l'adaptant aux réalités et à la demande des territoires.

Ce projet de services sera porté par *Bretagne Mobilités*.

Travailler parallèlement le financement des mobilités

Le financement des mobilités demeure toutefois l'équation majeure à résoudre pour la Région et ses partenaires. Pour mettre en place plus d'offres, il faudra nécessairement explorer de nouvelles sources de financement.

En la matière, la Bretagne est force de proposition, appelant à une refonte du Versement Mobilité Additionnel acquitté par les employeurs et à un travail sur une taxe de séjour additionnelle.



© Charles Crié - Région Bretagne

« Je conçois **Bretagne Mobilités** comme un nouveau bien commun breton, un outil qui nous permet d'être plus forts ensemble et de travailler à la bonne échelle pour se donner les moyens de proposer du renfort d'offre, partout où cela est nécessaire. Nous venons d'y parvenir sur le train avec les projets *BreizhGo Express Sud et Nord*. »

Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

Quartiers 2030 - Politique de la ville

La Région se mobilise pour les habitants des quartiers urbains fragiles

Au côté de l'État, des collectivités locales et de divers partenaires, la Région s'engage dans une nouvelle génération de contrats de ville 2024-2030, au bénéfice de 31 quartiers où vivent 90 000 habitants, avec un faible niveau de revenu. La Région se mobilise depuis 2015, notamment pour améliorer les conditions de vie et d'habitat de cette population. Via cette politique volontariste, elle réaffirme ses ambitions via 24 actions menées au travers de ses différentes compétences : la formation, l'aménagement, la culture ou les mobilités. D'ici à 2030, un budget régional de 24 M€ y sera par ailleurs consacré dans le cadre du contrat de plan.

La répartition géographique des quartiers prioritaires a été revue par l'État au 1^{er} janvier 2024. La Bretagne compte ainsi un nouveau quartier Politique de la ville (QPV), celui du **Castel/Pic- Roudourou- La Madeleine à Guingamp** alors que deux autres, **Bellevue à Redon, et Iroise à Ploufragan**, n'y ont théoriquement plus accès en raison du seuil de population fixé à 1 000 habitants non atteint. La Région a toutefois fait le choix de continuer à les aider et à leur faire bénéficier des actions *Quartiers 2030* (liste ci-contre et carte p.8).

Après avoir fait un tour de Bretagne des Quartiers Politique de la Ville (QPV), **Gladys Grelaud**, élue régionale en charge de ces contrats, a pu, en lien avec les territoires et les acteurs locaux, définir les priorités d'actions de la Région à conduire d'ici 2030, **au-delà de la rénovation urbaine**. Formation et orientation, égalité femmes-hommes, mobilités, culture et sport, aménagement, environnement, lycées ... : la Région mobilise ses politiques publiques au bénéfice des habitants des QPV.

Quatre grands axes d'intervention ont été identifiés pour mettre en œuvre 24 actions **sur 6 ans** :

- > L'ouverture à de **nouveaux usages** et **pratiques** pour découvrir les **richesses de la Bretagne** ;
- > La **découverte des métiers**, la formation, l'insertion ;
- > Les **transitions** climatiques intégrées dans l'aménagement des quartiers ;
- > L'**égalité** femmes-hommes.

Parmi les **projets concrets** portés pour répondre à ces enjeux, on peut citer quelques exemples : la mise en place d'outils d'information sur les **transports BreizhGo**, la découverte des métiers via, notamment, des **offres de stage**, la mise à disposition de places pour accéder à des événements ou encore la mise en place d'actions renforçant le **lien entre les lycées et les quartiers**.



VILLE	QUARTIER
Côtes d'Armor	
Dinan	La Fontaine des Eaux
Guingamp	Castel/Pic - Roudourou - La Madeleine
Lannion	Ar Santé - Les Fontaines
Lannion	Ker Uhel
Ploufragan	Iroise
Saint-Brieuc	Croix Saint-Lambert - Ville Oger
Saint-Brieuc	Le Plateau - Europe - Balzac
Saint-Brieuc	Waron - Point du Jour
Finistère	
Brest	Bellevue
Brest	Kerangoff - Loti
Brest	Keredern
Brest	Kerourien
Brest	Lambezellec - Bourg
Brest	Pontanézen
Brest	Queliverzan - Pontaniou
Concarneau	Kerandon
Quimper	Kermoysan
Ille & Vilaine	
Redon	Bellevue
Rennes	Cleunay
Rennes	Le Blosne
Rennes	Bréquigny - Les Clôteaux - Champs Manceaux
Rennes	Maurepas
Rennes	Villejean
Saint-Malo	La Découverte
Morbihan	
Auray	Gumenen Goaner - Parco Pointer
Hennebont	Keriu Ker
Lanester	Enezeg
Lorient	Bois du Château
Lorient	Kerguillette - Petit Paradis - St Armel
Lorient	Kervenanc Nord
Lorient	Polygone Frebault
Vannes	Kercado
Vannes	Ménimur

La Région multiplie les actions de découverte des métiers dans le cadre de ses compétences liées à la formation © Jérôme Sevrette - Région Bretagne

Une expérimentation unique en France

Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments universitaires

Ce projet associe l'État, la Région, les collectivités concernées et les 4 universités bretonnes pour un montant global de travaux de 71 M€ d'ici à 2029 -dont 16,2 M€ financés par la Région. Le principe, innovant, consiste à mutualiser et à massifier études et chantiers afin d'accélérer les opérations de rénovation thermique sur des bâtiments d'enseignement en mauvais état, datant des années 1960-70.

Ils sont plus de **147 000 étudiants** à fréquenter chaque année l'une des 4 universités bretonnes à **Rennes, Brest, Quimper, Saint-Brieuc, Vannes et Lorient**. S'ajoutent à cette jeune population près de **10 000 enseignants, chercheurs et personnels** administratifs.

En Bretagne, **l'État, la Région, les départements, les métropoles et agglomérations concernées** ont décidé d'aller plus loin que le contrat de plan (195 M€ pour l'enseignement supérieur, dont 42,5 M€ de la Région) et de se regrouper pour accompagner davantage, et donc accélérer, la rénovation énergétique d'un parc immobilier universitaire ancien.

L'objectif est double : **réaliser des économies d'énergie et accueillir les usagers des campus dans de meilleures conditions.**

Une démarche de mutualisation originale

Ensemble, universités et financeurs publics ont identifié les **opérations prioritaires**, dont le coût global est évalué à **71 M€**.

Celles-ci portent uniquement sur les **bâtiments dédiés à l'enseignement, à la recherche et à l'administration** pour des travaux fléchés principa-

lement sur **l'isolation** (changement des menuiseries extérieures, isolation des façades et toitures...) mais aussi sur la régulation des systèmes de chauffage, la migration des éclairages en led ou encore la pose de panneaux photovoltaïques.

L'utilisation de **matériaux biosourcés** et la valorisation des matériaux déconstruits apporteront une plus-value environnementale au programme.

Si le principal enjeu consiste à **réduire la facture énergétique** et, par là même, **les émissions de gaz à effet de serre** du bâti universitaire, l'originalité de cette expérimentation réside aussi dans sa méthode : la mutualisation des études préalables et des travaux aura pour effet de **massifier les financements, d'établir des standards communs** et de **partager les bonnes pratiques**.

Les économies réalisées par ce biais seront réinvesties pour mettre en œuvre d'autres opérations.

Lors de cette session plénière, la Région se prononce sur le montant de sa participation à l'expérimentation (**16,2 M€**), avant que chacune des collectivités partenaires ne délibère sur ce projet **d'ici à décembre 2024**.



Mobilisation exceptionnelle pour la langue bretonne

La Région verse une aide supplémentaire de 200 000 € au réseau Diwan

Face aux difficultés financières rencontrées par Diwan, la Région se mobilise en faveur de l'association et de son réseau d'écoles immersives en breton, gratuites et laïques. Elle renouvelle par ailleurs son souhait de voir l'Etat se mobiliser pour les langues de Bretagne, en appliquant la convention spécifique signée conjointement en mars 2022.

Diwan est un réseau associatif d'établissements d'enseignement gratuit et laïc, fort de **46 écoles, 6 collèges et 2 lycées à Carhaix et Vannes**. Ce réseau est aujourd'hui confronté à des difficultés financières.

Dès l'annonce de cette situation délicate, le Président Loïg Chesnais-Girard a souhaité rappeler : « **Nos langues, comme nos musiques et nos danses, sont au cœur de notre culture et de notre patrimoine.** Héritées de notre passé, elles doivent pouvoir s'inscrire pleinement dans **l'avenir** de la Bretagne. **Je connais les difficultés** pour que vivent nos langues et le péril qu'elles encourent, et je sais aussi que c'est **en se mobilisant et en additionnant les forces** que nous les ferons résonner ».

Cet engagement se concrétise lors de cette session plénière avec le versement d'une aide exceptionnelle de 200 000 € au réseau d'enseignement immersif en breton. **Une aide qui vient s'ajouter au financement régional de 1,353 M€ prévu en 2024.**

La Région a clairement affirmé le choix d'**augmenter son budget dédié aux langues** de Bretagne. En 2027, près de **13 M€** y seront consacrés (3,6 M€ de plus qu'en 2023), suivant le schéma du Plan de Réappropriation des langues voté à l'unanimité en décembre 2023.

La Région Bretagne est **la collectivité française qui investit le plus** dans ce domaine.

Rappeler à l'État ses engagements

Loïg Chesnais-Girard rappelle également –et une fois de plus– l'État à ses responsabilités. La **convention spécifique relative aux langues de Bretagne, signée en 2022**, peine encore à être appliquée. Celle-ci prévoit notamment d'**augmenter l'offre d'enseignement bilingue** (public, privé et associatif) et de **renforcer le recrutement et la formation des enseignants bilingues**.

L'avenir du breton et du gallo dépend de la **mobilisation de tous les acteurs** de ce dossier et du respect de leurs engagements.

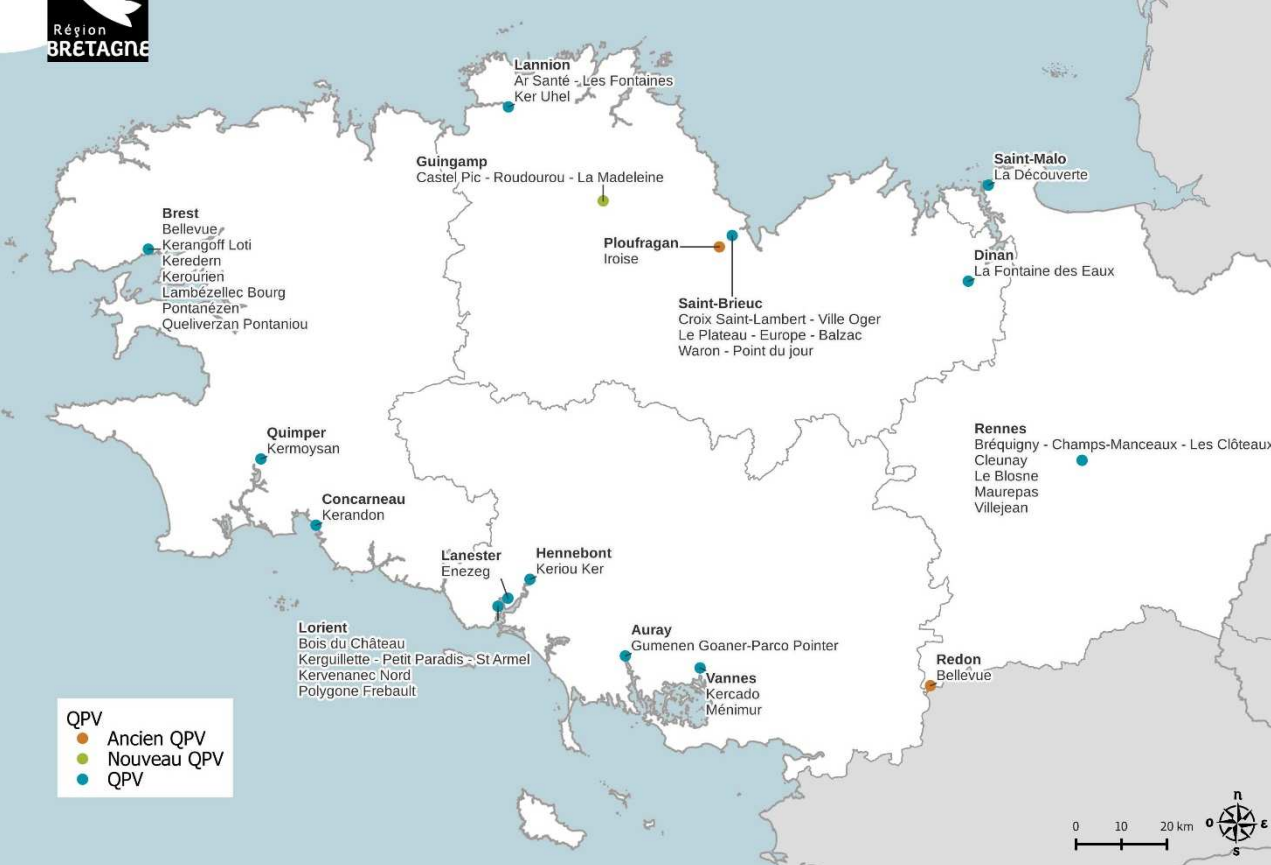




Bassins de mobilité



Quartiers prioritaires de la politique de la Ville en Bretagne



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymerÿ Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)